SarLat
La Canéda

**Communiqué de presse**
Service communication - Ville de SARLAT
Tél. 05 53 31 53 45 / 06 77 33 16 53
Mail : communication@sarlat.fr

Sarlat, le 25 juillet 2024

# Budget participatif de Sarlat :
# Les projets déposés par les sarladais vont être passés au crible !

**La Ville de Sarlat propose à ses habitants, sans limite d'âge, de s'impliquer dans la vie municipale avec la mise en place d'un budget participatif. L'objectif est d'associer la population avec une plateforme citoyenne qui recueille toutes les propositions d'une sorte de « concours d'idées ». Le budget participatif est doté de 100 000 euros, répartis entre les lauréats désignés par les Sarladais.**

Et des idées, les sarladais n'en n'ont pas manqué ! Du 15 juin au 21 juillet, les habitants ou associations ont rivalisé d'originalité en déposant leurs projets d'aménagement de l'espace public sur le site internet jeparticipe.sarlat.fr

**Installation :**
- de nichoirs pour les hirondelles
- de lettres géantes composant le mot « SARLAT »

**Création :**
- de sessions de danse dans la rue
- d'une salle dédiée aux sports de combat
- d'une salle de boxe thaïlandaise
- d'un lieu de rencontre intergénérationnel

**Aménagement :**
- d'une aire de jeux
- d'un terrain de pétanque
- d'un espace protéiforme liant la flore, la faune et l'humain
- d'une station libre-service de vélos électriques

La phase de dépôt terminée, place à l'analyse des projets jusqu'au 30 août. Un comité composé de techniciens municipaux et d'élus vont étudier la recevabilité et la faisabilité technique des projets. Dès le 7 septembre, les sarladais pourront voter pour les projets qu'ils souhaitent voir réalisés.

**Lien pratique :**
Plateforme du budget participatif municipal : jeparticipe.sarlat.fr

**Contacts :**
- Guy Stievenard, maire-adjoint en charge de la citoyenneté, de la laïcité et de l'économie sociale et solidaire - 06 70 34 12 11